



NOUVELLES DU PETIT-SACONNEX N°5

Les mesures sanitaires et le travail de l'AHPTSG

La pandémie persistante du Covid 19 avec ses diverses vagues et ses variantes pèse sur de nombreux acteurs tant sur le plan social, qu'économique et culturel. L'AHPTSG, en tant qu'Association de quartier, est particulièrement consciente des difficultés, parfois lourdes de conséquences, qui affectent nos concitoyens. Elle est souvent intervenue auprès des autorités pour attirer leur attention sur ces difficultés et réclamer, lorsque cela nous paraissait possible, des compensations.

Mais cette pandémie n'est pas non plus sans effet sur le travail des milieux associatifs qui souvent constituent le lien le plus direct et le plus présent avec toutes les personnes impactées par la maladie et les contraintes.

L'AHPTSG s'efforce, en dépit de l'impossibilité d'organiser des rencontres en présentiel, de pallier ces difficultés. Elle reste par ailleurs active dans tous les domaines où il est encore possible d'agir et, surtout, elle prépare activement l'après-Covid en escomptant que la campagne de vaccination permettra, durant l'été, de reprendre le cours normal de ses activités.

Parmi les domaines où notre Association est restée active figurent plusieurs campagnes d'information sur des projets susceptibles d'altérer la qualité de vie et notre environnement au Petit-Saconnex, notamment :

- le projet de densification lié à la construction du nouveau Centre des requérants au chemin des Coudriers,
- l'aménagement de la route de Ferney,
- le projet d'une Cité de la Musique avec un bâtiment démesuré entre la route de Ferney et l'avenue de la Paix, impliquant l'abattage d'un grand nombre d'arbres et la destruction d'une demeure patrimoniale,
- l'augmentation des nuisances dues à un accroissement du trafic sur différentes voies de délestage au Petit-Saconnex,
- l'abattage d'une haie sur plus de deux cents mètres au Chemin Moïse Duboule,
- la piétonnisation de la Place du Petit-Saconnex et la réfection de l'ancienne bibliothèque
- etc.

Ces différents points sont abordés dans ce cinquième numéro des « Nouvelles du Petit-Saconnex ».





Soutien de l'AHPTSG à l'initiative « Climat urbain » d'Actif-TrafiC

La Tribune de Genève (dans un numéro récent, TdG du lundi 12 avril) rappelait sous la plume de Christian Bernet que le « Covid et le réchauffement climatique placent les villes devant un nouveau défi. Le citoyen va moins voyager et davantage télétravailler, il passera plus de temps chez lui et cherchera le frais sous les arbres ». L'article mentionnait que les autorités avaient entendu ce message et qu'elles tentent de rendre les rues et les places plus conviviales Avec quatre autres associations de quartier de la Ville (Pâquis, Eaux-Vives, Jonction et Saint-Gervais), et une douzaine d'ONG locales et nationales, l'AHPTSG a décidé de s'associer à cette initiative lancée à travers différents comités cantonaux par l'association nationale « Actif-TrafiC » dont l'article premier précise que « le Canton protège la population des impacts du changement climatique et prend des mesures pour préserver la santé et améliorer la qualité de vie de celle-ci, notamment par le biais de l'aménagement de l'espace public » L'initiative entend atteindre cet objectif en déduisant, chaque année, durant 10 ans, 1% de la surface totale de toute le voie publique dans les communes de plus de 10'000 habitants. Cette surface serait transformée pour moitié en espace vert et arboré et le solde serait dédié aux infrastructures pour la mobilité piétonne (trottoirs, pistes cyclables) et pour les transports publics. A la demande de l'AHPTSG, l'initiative demande que lors de la mise en œuvre de la (future) loi, « le canton et les communes concernées veillent à préserver les arbres existants et à éviter les reports de trafic sur les zones avoisinantes. » Avec la réalisation du tunnel des Nations et la fermeture à la circulation d'un segment de la route de Ferney, ce dernier alinéa concerne tout particulièrement le Petit-Saconnex, notamment le chemin du Petit-Saconnex, le chemin des Coudriers, l'avenue de Trembley et le quartier de la Tourelle. L'initiative vient d'être officiellement lancée et la récolte des signatures court jusqu'au mois d'août. Vous pouvez obtenir des listes de signatures auprès de notre Association (www.ahptsg.ch). Le Comité de l'AHPTSG vous recommande de signer cette initiative. Ces objectifs sont pleinement compatibles avec les actions menées jusqu'à ce jour par l'AHPTSG. La documentation relative à cette initiative sera prochainement accessible sur notre site web. L'AHPTSG approchera ses membres et sympathisants pour récolter une part des signatures.



Soutien au référendum lancé par le Comité Goutte Saint Mathieu pour préserver une zone agricole

Les différentes associations de quartier en Ville de Genève et dans le Canton se retrouvent depuis quelques années confrontées à des démarches des autorités qui, chacune à leur façon, illustrent les conséquences d'une croissance qui échappe désormais à toute maîtrise et met gravement en danger la qualité de vie dans nos quartiers. Ces menaces les engagent à collaborer pour mieux défendre leurs intérêts et pour préserver notre environnement des conséquences d'une densification effrénée qui va à l'encontre d'un développement harmonieux de nos quartiers. C'est dans ce contexte que le Comité de l'AHPTSG a décidé d'apporter son soutien au référendum lancé contre le projet de construction d'équipements publics à côté de l'autoroute à la Goutte Saint-Mathieu à





Bernex. Dans ce dernier dossier, la goutte fait déborder le vase ! L'Etat vient de déclasser à Bernex 477'475 m² de terres agricoles sans être capable d'y intégrer les équipements publics nécessaires. Le Comité qui s'est constitué avec, notamment, l'appui de l'AHPTSG, demande que les équipements publics qui doivent accompagner cette énorme densification soient construits dans les périmètres déjà déclassés en modifiant les Plans Localisés de Quartier (PLQ). Il refuse que de nouvelles terres agricoles soient sabordées alors que ces terres à Genève deviennent rares. Une évolution d'autant plus inquiétante que notre population (100'000 personnes de plus sont prévues entre 2013 et 2030) a un besoin vital de ces terres agricoles pour se nourrir. Le Comité de l'AHPTSG vous propose de soutenir ce référendum et de vous opposer, le 13 juin prochain au bradage des ces terres agricoles à la Goutte Saint Mathieu.

« NON à un déclassé qui porte gravement atteinte à notre avenir »

Alors que l'Etat propose à Bernex de construire des équipements publics sur des terres agricoles, au Petit-Saconnex, il est prêt à abandonner une zone réservée à la réalisation d'équipements publics pour construire des logements ! Un double langage surprenant lorsque l'on sait que de tels espaces sont absolument nécessaires compte tenu de la forte densification qui s'est développée à proximité de cette zone.

« NON à un déclassé qui porte gravement atteinte à notre avenir » est le titre d'un dossier élaboré par le Comité de défense « Opposition au PL12732 ». Ce comité est composé d'une dizaine d'associations du Petit et du Grand-Saconnex décidées à s'opposer à la disparition d'une zone d'équipement public dédiées aux crèches, hôpitaux, terrains sportifs et écoles, etc. entre l'avenue Trembley et le chemin des Coudriers. Le Comité « Opposition au PL12732 » s'oppose au changement de zone proposé par le Conseil d'Etat en démontrant que les écoles de toute la zone sont d'ores et déjà saturées. Cela n'a pas empêché le Conseil d'Etat de soustraire cet espace aux exigences de notre développement pour construire des logements. Le Comité de l'AHPTSG a décidé d'apporter son soutien à ce Comité de défense et participe activement à ses travaux.

Ce dossier sera prochainement transmis aux médias et à tous les député(e)s avant un vote crucial du Grand Conseil. Ce document peut être également consulté sur notre site web.

Le projet de changement de zone du Conseil d'Etat aboutira également à la disparition d'une zone verte et anéantira en outre le projet d'une « grande pénétrante de verdure » devant relier la gare Cornavin à l'aéroport. Difficile de comprendre que nos autorités sont aujourd'hui prêtes à torpiller cette vision environnementale, vieille de plus de trente ans !





Lancement du marché hebdomadaire tous les lundis sur la place du Petit-Saconnex, avec l'ouverture du marché le 10 mai prochain (matin)

L'AHPTSG est particulièrement ravie d'annoncer l'ouverture d'un marché alimentaire hebdomadaire tous les lundis sur la place du Petit-Saconnex. Ce marché répond à une demande des habitants qui souhaitent s'approvisionner en produits bio de bonne qualité à des prix abordables. Pour l'AHPTSG, il est primordial d'offrir, chaque semaine, la possibilité aux habitants du quartier de venir s'approvisionner en produits de qualité provenant directement de nos paysans et de nos viticulteurs (circuits courts). Alors que nos modes de vie nous ont peu à peu écartés des réalités paysannes et de la nature, il est plus que jamais nécessaire de renouer des relations avec notre environnement et notamment avec le monde des paysans et des viticulteurs. Le marché offre cette opportunité.

L'AHPTSG présentera sur son site web (www.ahptsg.ch) et sur ses différents moyens de communication les paysans et les viticulteurs présents. L'AHPTSG appelle les habitants à venir nombreux tous les lundis sur la place du Petit-Saconnex pour effectuer leurs emplettes. Ils participeront ainsi à l'animation de la place et contribueront à la rendre plus conviviale.

L'AHPTSG aimerait exprimer ses remerciements au Dpt. de la Sécurité et des sports et au Service des marchés publics qui lui a apporté son soutien en répondant toujours avec diligence et efficacité à ses sollicitations. L'ensemble du Comité sera présent lundi 10 mai sur la place du Petit-Saconnex. Il convie également tous les membres et les sympathisant(e)s de l'Association ainsi que les habitants(e)s à honorer de leur présence cette ouverture du marché.

Une Maison de quartier ou « un Espace socio-culturel et environnemental » dans l'espace de Budé

Si l'ensemble du monde politique et associatif est acquis à la nécessité de réaliser une Maison de quartier au Petit-Saconnex, le Chef du Dpt. des infrastructures - sans aucune raison valable - maintient apparemment son opposition à la réalisation de cette exigence. Au moment où la gérance de l'Etat expulse l'actuel locataire - le descendant de trois générations de fermiers de la campagne de Budé - de l'habitation de la ferme de Budé, il est incompréhensible qu'il n'entreprenne pas les travaux nécessaires pour réaménager cette habitation et répondre aux attentes de l'AHPTSG de réaliser dans cet espace une Maison de quartier ou un « Espace socio-culturel et environnemental ». L'habitation offre en effet plus d'espaces qu'il n'en faut pour satisfaire à la fois les demandes des responsables de l'épicerie de la ferme de Budé et pour répondre aux besoins de la collectivité publique pour une Maison de quartier. C'est le point de vue que l'AHPTSG a constamment fait valoir auprès des autorités. L'opposition du Chef du Dpt des Infrastructures est d'autant plus aberrante que le logement qui sera évacué devrait être transféré, selon la Tribune de Genève des 17 et 18 avril à un acteur privé, l'actuel responsable de la SARL qui gère l'épicerie de la ferme de Budé. En d'autres termes, l'Etat ferait cadeau de 600 mètres carrés de surface habitable à la SARL de l'épicerie de la ferme de Budé et cela pour un loyer dérisoire. Si cette éventualité - que l'on peine à imaginer - se concrétisait, elle constituerait un outrage au bon sens et à l'équité qui ternirait l'image déjà malmenée de nos autorités. En privilégiant des intérêts privés au





détriment de la collectivité, le Conseil d'Etat s'affranchit de ses responsabilités. Cette attitude interpelle d'autant plus que l'Etat n'a pas hésité à investir, selon la Tribune de Genève, près de deux millions de francs pour aménager des locaux au-dessus de l'épicerie de la ferme de Budé sans même se donner la peine d'aménager le troisième étage de ce bâtiment qui aurait pu répondre aux demandes des maraîchers de la ferme de Budé. De nombreux habitants du Petit-Saconnex n'admettent évidemment pas ces dépenses somptuaires en période de déficit chronique d'autant qu'elles interviennent au détriment de la gestion du patrimoine du parc de Budé (restauration de l'habitation de la ferme, de la fontaine, de la cour, de la maison de maître, etc.) et que l'accès de ces locaux leur est interdit.

Dans ce dossier, l'AHPTSG demande également au Conseil administratif de la Ville de Genève d'examiner les possibilités de tirer le meilleur potentiel d'une surface de plancher de près de 900 mètres carrés largement sous-utilisée, dans le deuxième bâtiment de la ferme de Budé qui appartient à la Ville. Ce bâtiment - qui doit aussi être réaménagé - pourrait parfaitement répondre aux attentes de la collectivité publique pour une Maison de quartier. La Ville a certes évoqué l'intention de réaliser une cantine scolaire dans ce bâtiment mais ce « restaurant » pourrait, s'il est bien conçu avoir une triple dimension et répondre, durant la semaine à la fois aux besoins des élèves et aux besoins d'une Maison de quartier (d'autant que les horaires d'activités des élèves et ceux de la Maison de quartier sont complémentaires). Durant les week-ends, le restaurant pourrait répondre aux attentes des habitants qui auraient ainsi accès à la cour de la ferme. La présence d'un café-restaurant dans le bâtiment de la Ville valoriserait tout cet espace et servirait à la fois les intérêts de l'épicerie du marché de la ferme, de la Maison de quartier et des autres acteurs éventuellement susceptibles d'installer leurs activités dans ce cadre idyllique qui, rappelons-le, est suffisamment vaste pour satisfaire les intérêts de tous les acteurs concernés. Pour autant que la Ville et l'Etat s'entendent, la mise en valeur de l'espace de la campagne de Budé mériterait bien l'organisation d'un concours architectural en y impliquant préalablement dans le cadre d'une concertation ouverte tous les habitants du Petit-Saconnex.

C'est dans ce contexte que l'AHPTSG espère que la motion votée, l'année passée, à une très forte majorité et sans opposition par le Conseil municipal soit déclarée d'urgence et qu'elle soit rapidement mise en œuvre afin d'engager la Ville et l'Etat à s'entendre pour que la Maison de quartier du Petit-Saconnex ne soit pas une fois encore renvoyée aux calendes grecques. L'AHPTSG considère en outre - le message a été relayé par de nombreuses associations auprès de la cheffe du Département de la cohésion sociale et de la solidarité - que les autorités disposent aujourd'hui de suffisamment d'informations pour mettre en place une Maison de quartier et que le temps de l'action s'impose désormais.



La cour de la ferme de Budé interdite aux personnes à mobilité réduite

Si l'ensemble des bâtiments de la campagne de Budé sont protégés, l'AHPTSG regrette que la cour de la ferme soit laissée à l'abandon. Aujourd'hui, en 2021, l'une des rares cour de ferme en Ville de Genève est interdite d'accès aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite en raison de sa détérioration. Le soir, elle devient même dangereuse pour tous les piétons. L'AHPTSG a entrepris les démarches nécessaires pour évaluer les coûts d'une restauration et envisage une action de crowdfunding si les autorités laissent cet espace à l'abandon. L'AHPTSG attend aussi que l'accès à la ferme soit interdit aux véhicules privés. Actuellement la cour de la ferme se transforme, cinq jours par semaine, en parking pour les clients de l'épicerie de la ferme du marché !



La restauration de la fontaine monumentale de la ferme de Budé

La fontaine de la cour de la ferme de Budé est l'une des rares fontaines monumentales dans une cour de ferme répertoriées en Suisse. Tout comme la cour, elle est laissée à l'abandon et se trouve aujourd'hui dans un état de délabrement avancé qui fait craindre pour sa préservation. L'AHPTSG a également entrepris des recherches pour assurer sa réfection et s'en est ouverte aux autorités qui n'ont pas réagi. Face à cette absence d'intérêt pour un monument patrimonial rare, l'AHPTSG souhaite aussi envisager une action de crowdfunding. Elle a déjà pris dans cette optique toute une série de contacts qu'elle entend développer dans les prochains mois. Mais l'AHPTSG ne pourra pas réaliser ce sauvetage sans l'autorisation de l'Etat qui est propriétaire de ce bien patrimonial en déshérence.



Les fermes urbaines, une fausse bonne idée ? L'AHPTSG envisage une conférence débat pour en parler.

Le site web de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève a publié un Edito qui a suscité de nombreuses réactions (<https://ahptsg.ch/les-fermes-urbaines-gadget-ou-progres/>). L'Edito demandait si les fermes urbaines constituent une bonne idée ou si elles ne contribuent pas à corroder les fondements de l'écologie. En effet, s'il est nécessaire de recréer du lien, entre les citoyens et les agriculteurs, les éleveurs et les viticulteurs, on peut se demander si la création d'artéfacts dans des zones urbaines qui ne sont dévolues ni à l'agriculture, ni à l'élevage, ni à la viticulture, fait sens. La question mérite d'être sérieusement envisagée. Elle l'est déjà par le monde agricole. Pour aborder cette question, l'AHPTSG organisera dans les mois à venir une conférence-débat pour en parler. Dans ce contexte, vos avis et vos réflexions nous intéressent.



« La Ville est à vous », l'édition 2021 sort de l'ordinaire

Pour autant qu'une quatrième vague de la pandémie ne remette pas en cause nos projets, l'édition de la « Ville est à vous » 2021 sera, triplement exceptionnelle:

- elle se tiendra sur une place du Petit-Saconnex complètement rénovée grâce aux travaux entrepris par la Ville de Genève, sur une place de village qui n'a, dans les faits, jamais existé, car, depuis son premier réaménagement dans les années 60, elle fut toujours conçue pour privilégier le parking et le trafic automobile, voire les transports publics,
- elle se déroulera sur une place du Petit-Saconnex fermée à la circulation, anticipant le désir de nombreux habitants du Petit-Saconnex de piétonniser complètement cet espace,
- elle s'étendra sur trois ou quatre semaines entre la mi-juin et la mi-juillet, beaucoup plus que les deux ou trois jours des autres « Ville est à vous ».

Le défi est énorme mais l'AHPTSG est décidée à le relever. D'entente avec les services compétents de la Ville (en particulier le Dpt. de la cohésion sociale et de la solidarité de Mme Christina Kitsos), et avec les habitants et les commerçants, notamment ceux qui bordent la place du Petit-Saconnex, l'AHPTSG entend saisir cette occasion pour permettre au public, et en premier lieu aux habitants du Petit-Saconnex, de s'approprier cette place et d'en faire un lieu de rencontres privilégié en ce début d'été 2021. Elle souhaite aussi que la place du « Petit-Sac » devienne durant ces quelques semaines un lieu de ralliement pour toute la population genevoise. L'AHPTSG aimerait aussi que la fête soit ouverte à toutes les générations en pensant notamment aux résidents de la Maison de retraite du Petit-Saconnex. C'est dans cette perspective que l'Association s'est attachée les services d'un programmateur artistique de talent pour assurer la qualité des animations avec des spectacles quotidiens répondant aux goûts les plus divers. Elle aimerait aussi associer à cet événement tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution en proposant leurs talents, leurs spectacles (par exemple des écoles de danses, des comédiens, des artistes, des musiciens). Dans les prochains jours l'AHPTSG présentera sur son site web un premier programme d'animations que nous espérons encore enrichir ces prochaines semaines (voir www.ahptsg.ch). Le Comité de l'AHPTSG a décidé de créer une « Task force » pour associer toutes et tous les habitant(e)s qui le désirent ainsi que les commerçants, les autres acteurs économiques et toutes les institutions intéressées à la préparation de cet événement exceptionnel au Petit-Saconnex. N'hésitez dès lors pas à nous contacter (info@ahptsg.ch) et faites-nous part de toute vos suggestions. D'avance nous vous en sommes très reconnaissants. Bien évidemment, un tel projet a un coût financier conséquent que nous devons également assumer même si nous espérons pouvoir bénéficier de financements d'appoint de la part de nos autorités. Nous serons dès lors attentifs à toutes les propositions qui nous parviendront et nous remercions par avance toutes celles et tous ceux qui seront prêts à participer financièrement et matériellement à cette nouvelle fête villageoise au Petit-Saconnex.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site web de notre Association qui tiendra à jour toutes les informations relatives à cet événement exceptionnel.



La Cité de la Musique, un dénouement qui sera tranché par le souverain

L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) a déjà eu, plusieurs fois l'occasion d'exprimer son point de vue sur le développement de ce méga-projet. Mais, à moins de deux mois de ce vote populaire, il convient de rappeler que l'AHPTSG souhaitait une autre issue à ce processus de prise de décision concernant des enjeux culturels importants pour la Ville, l'Etat et de très nombreux mélomanes. Ceci d'autant que le vote ne sera pas sans laisser une amertume certaine dans le clan des perdants. Avec un peu plus de clairvoyance et de sagesse, nous aurions pu éviter cette confrontation. L'AHPTSG avait exprimé au Conseil d'Etat ses attentes et ses espoirs à un stade précoce de l'avancement de ce projet mais, à son regret, il n'en fut pas tenu compte. L'AHPTSG a aussi tenté de convaincre les promoteurs de revoir leur projet mais ses propositions ne furent que marginalement prise en compte. Dès lors, le peuple tranchera. Nos autorités auraient tort cependant de fermer les yeux sur ces enjeux en espérant que les ressentiments seront passagers.

Les décisions qui affectent l'aménagement urbain ne peuvent plus être prises sans concertation. Par ce terme, nous entendons l'implication effective des acteurs locaux dans les processus de réflexion en amont de toute décision. Les acteurs locaux sont les mieux informés des conditions de vie de leur territoire et leurs avis ne peuvent plus être ignorés. Cela aurait dû, en l'occurrence, passer par la désignation d'acteurs locaux dans la définition du cahier des charges lors de l'élaboration du concours d'architecture et par la désignation d'un représentant des associations locales dans le jury du concours. Cette responsabilité incombe également aux différents sponsors de tels projets ainsi qu'à toutes les entités appelées à participer à leur financement. Ce n'est qu'à ce prix que nous parviendrons à concilier des intérêts, a priori, divergents. Et cette concertation ne peut être déléguée à des entités privées - des sociétés de conseils - qui ne sont souvent que les porte-voix de leurs mandants.

Sur le fond, l'AHPTSG - qui ne pouvait que se réjouir de la création d'une cité de la Musique au Petit-Saconnex - considère que le bâtiment-mastodonte, appelé à rivaliser en hauteur avec la tour de l'OMPI, ne correspond pas aux besoins d'une ville comme Genève, en d'autres termes qu'il est dans la démesure. L'AHPTSG estime également que le projet retenu va littéralement anéantir la place des Nations qui par définition doit être ouverte au monde. Cet édifice démesuré pèsera également lourdement sur le bas de la route de Ferney en enserrant cette route dans un véritable goulet en face des bâtiments de l'OMPI sur près de deux cents mètres au pied d'une paroi rectiligne de verre, de béton et d'acier d'une trentaine de mètres de hauteur. Alors que cette route-avenue devrait au contraire constituer l'avenue internationale qui s'ouvre sur la Genève internationale. L'AHPTSG avait pourtant démontré qu'il existait des alternatives en permettant de préserver à la fois l'espace naturel et le patrimoine architectural des Feuillantines.

Le site web de l'AHPTSG présentera sur son site web les arguments du Comité référendaire qu'elle a rejoint pour défendre ses positions.





Discussion sur l'aménagement de la route de Ferney

Une opposition a été déposée au sujet de l'emplacement de l'arrêt, à la hauteur de l'hôtel Intercontinental, du futur tram 15 en direction du Grand-Saconnex et de Ferney Voltaire. Les conclusions qui avaient été adoptées sur l'aménagement de cette artère entre la place des Nations et la place Carantec au Grand-Saconnex risquent dès lors d'être remises en cause. Les associations concernées par cet aménagement et qui avaient été tardivement impliquées dans ces discussions souhaitent évidemment être entendues si les plans adoptés devaient être remis en question. Rappelons que les choix avalisés lors des premières discussions prévoyaient la piétonnisation du tronçon de la route de Ferney entre le chemin des Morillons et le chemin du Petit-Saconnex ainsi qu'une circulation réduite dans un seul sens entre le chemin du Petit-Saconnex et la place des Nations. L'AHPTSH avait plaidé pour une réduction de la circulation sur cette route dès l'ouverture du tunnel des Nations, voire sa piétonnisation afin de privilégier la mobilité douce et conviviale en souhaitant que cet ancien axe routier se mue en avenue végétalisée s'ouvrant sur la place des Nations. Elle avait aussi exprimé le souhait que cette « promenade des Nations » au cœur de la Genève internationale soit aménagée pour présenter, de manière didactique, toute la richesse de la Genève internationale.



Restauration de l'ancienne bibliothèque, l'actuelle « Maison du cordonnier »

Lors de la précédente législature, l'AHPTSG avait reçu la confirmation que la Ville allait restaurer cette maison qui est dans un tel état de d'abandon que les étages supérieurs (le premier et le deuxième étage) sont interdits d'accès. Lors des premiers contacts établis avec la nouvelle magistrate compétente pour mettre en œuvre les engagements de son prédécesseur, nous avons obtenu la confirmation qu'un budget serait alloué au début de cette année pour engager les études nécessaires pour assurer cette restauration. L'AHPTSG s'était vivement réjoui de cette décision puisque cette maison, située en face du temple du Petit-Saconnex avec ses volets clos, fait tache sur la place rénovée et qu'elle pourrait être avantageusement mise à disposition de la collectivité.

Récemment, l'AHPTSG a appris que cette décision pourrait être remise en cause. Elle s'est d'emblée démenée pour que les engagements pris soient dûment honorés. Si tel n'était pas le cas, l'AHPTSG lancera une pétition.

Un parking à la place d'un jardin potager !

Profitant d'un des rares rayons de soleil lors de ce dernier mois d'avril frais et pluvieux, deux de nos élus au Conseil administratif de la Ville accompagnés d'un agriculteur de Perly se félicitaient de produire quelques plans de cardons, d'aubergines et de poivrons dans la vieille ville au pied du musée d'Art et d'Histoire. L'objectif de cette opération au Jardin de l'Observatoire visait à sensibiliser la population à l'agriculture de proximité et voulait « montrer aux gens ce qu'ils n'ont pas l'habitude de voir ». Le concept est discutable même s'il a de nombreux partisans (voir notre Edito sur les fermes urbaines : <https://ahptsg.ch/les-fermes-urbaines-gadget-ou-progres/>).

Simultanément, sur la rive droite au Petit-Saconnex, dans la campagne de la Pastorale, l'Etat transforme, l'ancien grand potager





en un nouveau parking. Cette réalisation intervient à deux pas de la « ferme urbaine » que l'Etat veut développer juste de l'autre côté de la route de Ferney dans la campagne de Budé. Ce parking sera également réalisé sur un tronçon de la route de Ferney que l'Etat veut pourtant interdire à la circulation et qui est très bien desservi par les transports publics. L'urgence écologique et la transition écologique restent apparemment à Genève un concept à géométrie fort variable

Décennie de l'OMS du vieillissement en bonne santé

L'année 2020 a marqué le début de la « Décennie pour le vieillissement en bonne santé ». Cette campagne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'étendra sur dix ans et vise à rassembler des acteurs de la politique, de la science, de la société civile et des médias pour travailler à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Au cœur de ce processus figure l'engagement de nombreux secteurs - santé, soins de longue durée, protection sociale, logement, transport, information et communication. Elle implique les acteurs gouvernementaux, les prestataires de services aux personnes âgées, la société civile, le secteur privé, y compris les personnes âgées.

C'est dans ce contexte que l'AHPTSG a décidé de s'inscrire en tant que partenaire à part entière dans cette campagne. Il est évident que les associations de quartier ont un rôle essentiel à jouer aux côtés des institutions communales compétentes, pour créer un environnement adapté aux besoins des personnes âgées. Toutes les actions de l'AHPTSG tendent déjà vers cet objectif. L'AHPTSG souhaite que le Petit-Saconnex, à deux pas de l'OMS, devienne exemplaire en ce domaine, en d'autres termes qu'il se transforme en un lieu où il fait bon vivre, travailler, se détendre et vieillir.

Pour comprendre les besoins, fixer les priorités, planifier les stratégies et pour les mettre en œuvre, il convient de mobiliser toutes les capacités des acteurs communautaires en tirant le meilleur parti des ressources humaines, financières et matérielles disponibles. L'engagement de l'AHPTSG s'inscrit dans cette démarche. C'est également dans cet esprit que l'AHPTSG s'est associée à la Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS) et qu'elle proposera sa collaboration au Département municipal de la cohésion sociale et de la solidarité et au Département cantonal de la cohésion sociale.

La vision de l'AHPTSG est celle d'un monde dans lequel toutes les personnes doivent pouvoir vivre le plus longtemps possible en bonne santé et dans une stimulante interaction sociale. Dans ce contexte, la décennie de collaboration concertée et durable lancée par l'OMS représente le meilleur moyen d'assurer que le vieillissement de la population ne soit plus une difficulté à surmonter mais une opportunité au bénéfice évidemment des personnes âgées mais également de l'ensemble de la population. Le vieillissement en bonne santé doit devenir une réalité pour tous. L'AHPTSG a l'intention de lancer sa participation à la décennie à l'occasion des événements qu'elle organisera dans le cadre de la « Ville est à vous » au début de l'été.



Espace de verdure dans le nouveau quartier Sous-Bois au Petit-Saconnex

L'AHPTSG entend aussi rappeler qu'elle a déjà soutenu en 2016 une pétition signée de 800 signatures pour demander « qu'un espace de verdure et de sociabilité » soit réalisé dans le nouveau quartier Sous-Bois (entre l'OMPI et l'Hôtel Intercontinental). En l'occurrence, cet espace existe déjà ! Il s'agit simplement de le pérenniser à travers un changement de PLQ. Rappelons que l'AHPTSG avait déjà obtenu de la part de M. Antonio Hodgers et de son partenaire à la Ville, alors, M. Rémy Pagani la promesse que cette modification du PLQ serait officialisée. En dépit de ce double engagement, à ce jour, aucune action n'a été engagée ni par la Ville, ni par l'Etat. Comme quoi, en matière de transition écologique, il y a loin de la coupe aux lèvres. L'AHPTSG a relancé ses démarches auprès de Mme Frédérique Perler et de M. Alfonso Gomez.



Une pétition « contre les frimeurs bruyants » déposées à Berne le 27 avril 2021 et une décision du Tribunal fédéral qui intéresse toutes les associations de quartier en Suisse

Au-delà des effets négatifs sur la santé et les désagréments qui en découlent pour la qualité de vie de nombreux citoyens, les nuisances dues aux bruits et tout particulièrement aux bruits de la circulation et en particulier des motos sont devenues un enjeu politique tant en Suisse que dans d'autres Etats de l'Union européenne. En Suisse, une parlementaire, Mme Gabriela Suter, a déposé deux initiatives parlementaires, l'une exigeant l'interdiction sur tout le territoire suisse des motos émettant plus de 95 décibels, l'autre exigeant une base légale pour l'introduction de radars acoustiques. La Commission fédérale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie a décidé de reprendre ces revendications dans une motion demandant au Conseil fédéral de présenter des mesures, notamment pour les véhicules modifiés illégalement. Ces démarches ont été récemment confortées par le dépôt d'une pétition à Berne avec plus de 17'000 signatures qui demande au Parlement fédéral d'intervenir pour que les motos, les gros véhicules tout-terrain et les voitures de sport génèrent moins de vacarme. Et ces derniers jours, le Tribunal fédéral, en écho à ces requêtes, annulait un permis de construire en ville de Zürich au motif que le nouveau bâtiment ne protégeait pas suffisamment les résidents du bruit de la rue. Dorénavant construire en ville deviendra plus compliqué surtout dans le cadre de nombreux projets de densification. Outre les promoteurs, les cantons et les villes sont directement concernés car, en tant que propriétaires des voies de circulation, la réduction de ces nuisances sont largement de leur ressort.



AHPTSG

association des habitants Petit-Saconnex/Genève
1200 Genève

Site: www.ahptsg.ch

Facebook: www.facebook.com/ahptsg

Email: info@ahptsg.ch - Tél: 079 339 39 77



Abattage de la haie de Pyracanthas sur le chemin Moïse Duboule

Une fois encore, toute une haie d'arbustes de trois à quatre mètres de hauteur (sur près de 300 m) a été détruite sur décision de l'administration sans que les acteurs locaux ne soient informés. Cette absence de dialogue entre les autorités et les associations de quartier est évidemment regrettable d'autant que l'avis des « ayant droit » c'est-à-dire des acteurs locaux directement concernés ne peut que contribuer à améliorer les projets d'aménagement. Il en va de même des projets de replantation car là encore, il serait souhaitable qu'une séance de concertation soit organisée avec les habitants et avec les directions des écoles qui sont « parties prenantes » de ce projet. La haie servait de mur protecteur pour les écoliers en les protégeant des nuisances du trafic (émissions de particules) et pour les locataires du chemin Moïse Duboule en atténuant le bruit provenant des préaux de l'école primaire et du cycle. Comme la haie ne côtoyait pas d'arbres fruitiers, leur abattage ne s'imposait pas non plus dans le cadre de la lutte contre le feu bactérien.

L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève, soutenue par la direction des établissements scolaires de Budé a exprimé le souhait que la fonction protectrice de la haie soit dûment prise en compte dans la replantation envisagée avec l'idée d'installer un mur végétalisé qui pourrait revêtir une fonction didactique avec l'indication des noms des plantes à l'attention du public qui longe cette haie et de tous les enfants qui se rendent au Cycle et à l'Ecole primaire.



La cabine téléphonique Swisscom sur la place du Petit-Saconnex

Comme les Petits-Saconnésiens, du moins ceux qui fréquentent la place du Petit-Saconnex, s'en sont aperçus la cabine téléphonique s'est muée en mini-colonne Morris et va bientôt nous permettre de promouvoir toutes nos activités afin de permettre aux plus grands nombres de personnes intéressées de participer et de contribuer à nos activités. Les vitrines latérales seront consacrées aux informations culturelles de l'AHPTSG, de la Villa Dutoit, du Centre culturel du Pommier et d'autres associations du Petit-Saconnex. La paroi postérieure de la cabine sera dévolue à des actions artistiques. L'intérieur a déjà été aménagé pour des échanges de livres (boîtes aux livres). Ces livres sont déjà accessibles au public et nous avons noté avec plaisir une forte fréquentation, grâce aussi aux bancs à côté de la fontaine qui offrent la possibilité de lire en plein air. Pour prévenir des incivilités nous avons choisi de verrouiller le soir l'accès aux livres. Deux personnes bénévoles de l'Association gèrent cette activité et veillent à l'entretien de la cabine. Si d'autres personnes sont disposées à apporter leur soutien, elles sont les bienvenues.

Assemblée générale de l'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG)

Le Comité a décidé de convoquer l'Assemblée générale dans la deuxième quinzaine du mois de septembre en espérant que nous serons alors libérés de toutes les contraintes qui pèsent actuellement sur nos réunions en milieu fermé. Tous les membres et les sympathisant(e)s de l'Association seront informés de la date et de l'ordre du jour six semaines à l'avance.



Reprises de nos activités

Le Comité escompte reprendre le cours normal de ses activités en septembre prochain. Cette reprise comprend toutes les activités sociales et culturelles. Le Comité de l'AHPTSG adressera au cours de l'été un programme à tous ses membres et sympathisant(e)s. Ces informations seront également affichées sur la colonne Morris de l'Association sur la place du Petit-Saconnex.

Rappel des cotisation 2020 et appel pour le paiement des cotisations 2021

Le Comité de l'AHPTSG aimerait une fois encore remercier tous les membres de notre association et les sympathisant(e)s qui ont acquitté leur cotisation 2021 et qui, parfois même, transmettent des dons. L'AHPTSG fonctionne grâce au bénévolat de ses nombreux membres et grâce à l'engagement et le travail des membres de son Comité. Mais le nerf de la guerre, à côté des subventions ponctuelles qu'elle s'efforce de réunir, reste évidemment les modestes cotisations récoltées auprès de ses membres et sympathisants.

L'AHPTSG est infiniment reconnaissante à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait d'acquitter leurs cotisations pour l'année 2021 et, à cette fin, de remplir le formulaire disponible (voir <https://ahptsg.ch/wp-content/uploads/2020/12/presentation-association2021.pdf>)

Savez-vous que ... notre rubrique historique au sujet de la place du Petit-Saconnex

La place du village actuelle présente, outre le Temple et l'ancienne Mairie (devenue depuis la maison de paroisse de l'église protestante) deux immeubles dignes de retenir notre attention. C'est d'abord la maison des anciens Conseiller d'Etat Duboule qui était autrefois un bâtiment de ferme de la propriété de la Tourelle (où se situe aujourd'hui la Mosquée). Puis, à côté, la maison du Café du Soleil avec sa vieille enseigne pittoresque. Le café, installé en 1860, fut autrefois le premier « cabaret » du Petit-Saconnex. Avec une « salle à boire » sombre et basse, il fut durant de nombreuses années le seul de toute l'ancienne commune du Petit-Saconnex. Le café fut réaménagé en 1711 par le propriétaire de la grange Morin qui se trouvait à l'emplacement actuel de la maison du cordonnier. Cette bâtisse qui fut construite en 1840 abritait alors la bibliothèque du Petit-Saconnex. Le passage entre la bibliothèque et le grand platane devant l'ancienne Mairie était très resserré. La véritable place du village se trouvait alors à l'intersection du chemin des Crêts, du chemin du Four (l'actuel chemin Dr. Adolphe-Pasteur) où se trouvait le four de l'ancienne boulangerie et à la hauteur du portail de la maison Georg qui est devenu le portail du parc menant au nouveau bâtiment de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). C'était là également qu'était installé le gibet qui fut détruit et remplacé lors de l'occupation française par « l'arbre de la liberté ». Cette petite place se dénommait « Colas ».

On raconte qu'au pied du gibet croissait la « mandragore », cette plante à laquelle on attribuait au moyen-âge les propriétés les plus merveilleuses. Les vertus de celle du Petit-Saconnex était, dit-on, particulièrement énergiques.

